REGLEMENT INTERIEUR

Article 1

Jacuzzi respecter les règles d'hygiènes et de sécurité. Lisez le règlement affiché

Article 2

Occupation du chalet . Le client ne peut introduire dans la chambre des tierces personnes non connues par le bailleur, sauf autorisation de ce dernier. De même, le client ne peut louer, faire du commerce, occuper ou se rassembler dans le chalet pour un nombre de personnes supérieur à celui prévu par notre règlement en vigueur. Soit 2 personnes maximum. Les visiteurs ne sont pas admis au sein du chalet

Article 3

Horaires d'arrivée : A partir de 16 heures ou boîte à clés pour les arrivées tardive.Le code vous sera envoyé par SMS, le client ne peut pas exiger d'occuper la chambre avant 16 heures
Horaire de départ avant 11 heures

Article 4

Gestion des clefs : La clef du chalet et du portillon sont des clefs standard que le client peut garder sur lui mais ne peut confier à une tierce personne. Elle doit être restituée le jour du départ en main propre ou dans la boîte à clefs.

Article 5

Responsabilités : Les enfants ne doivent pas être seuls au bord de l'étang et ne doivent pas utiliser le jacuzzi, ils sont sous l'entière responsabilité du client

Article 6

***Tabac :* Il est interdit de fumer dans le chalet. Un espace fumeur est prévu sur la terrasse**
***Animaux :* Les gros chiens, catégorie1, categorie2 sont interdits**
Pour les autres animaux de compagnie,tous dégâts causé dans l'enceinte du chalet sera facturé
Interdiction de faire leurs besoins dans l'espace du chalet intérieur et extérieur
Interdiction de les faire monter dans le lit,un coussin leur est réservé
Interdiction de laisser l'animal seul et sans surveillance
A l'extérieur de l'enceinte le chien doit être tenu en laisse
Faire attention que l'animal ne griffe pas le tour du jacuzzi en essayant de vous voir
Interdit de baignade dans l'étang
Les chiens mouillés sont interdits à l'intérieur du chalet
Le chalet est propre à votre arrivé et doit le rester

Article 7

***Cuisine : N*e pas préparer de mets odorants (pas de friture, pas de cuisson longue)**
Entretien du coin cuisine Il est à la charge du client d'entretenir le coin cuisine mis à disposition dans le chalet. Un forfait d'entretien pourra être facturé 50€ le jour du départ si nécessaire. Tout objet perdu ou détérioré doit être signalé durant le séjour

Article 8

Maîtrise de l'énergie :N'oubliez pas d'éteindre les lumières et la télévision en quittant le chalet
Coupez le climatiseur/chauffage si vous laissez les fenêtres ouvertes.
Éteindre les lumières extérieur après usage

Article 9

Au moment de votre départ :
Videz et jetez les sacs poubelle jaune et violet bien fermés dans le container en bas du parking
Laissez le verre dans la panière à côté du container en bas du parking
Lavez et rangez la vaisselle dans les placards,
Récupérer vos denrées alimentaires du frigo . Nettoyage coin cuisine article 7

Article 10

Tout séjour réservé sur notre site ou les divers sites Airbnb ... entraîne l'acceptation des conditions particulières et du règlement intérieur de l'établissement. Le non-respect des dispositions ci-dessus entraîne la résiliation immédiate de la réservation.et l'interdiction d'accès au client sans aucun dédommagement